

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fusion ASN / IRSN

Levée du préavis de grève des personnels de l'ASN

En raison des dernières évolutions, les personnels de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ont décidé de lever le préavis de grève couvrant la journée du 13 juin 2024.

En effet, le 9 juin 2024, le Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Roland LESCURE, s'est engagé à ce qu'une **enveloppe minimale de 1,5 millions d'euros pour les fonctionnaires de l'ASN soit ajoutée à celle de 700 000 euros**, prévue dans la loi relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour les contractuels de l'ASN et à ce que ce **montant minimal de 2,2 millions d'euros** soit pérennisé.

Les représentants du personnel se félicitent de cette première avancée qui traduit une considération à l'égard des missions menées par les agents de l'ASN.

Il n'en demeure pas moins que les revendications portées par le personnel de l'ASN doivent être rapidement concrétisées, conformément aux engagements pris le 9 juin par le Gouvernement en matière de revalorisations salariales pérennes. Aucun recul sur les engagements pris ne sera accepté !

Dans le climat politique incertain et fluctuant qui s'annonce, et face aux craintes d'une privatisation des missions régaliennes de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, les représentants du personnel de l'ASN resteront mobilisés et continueront d'exiger :

- le respect de la parole publique : augmentation significative et pérenne des enveloppes budgétaires allouées aux fonctionnaires et aux contractuels de droit public ;
- la mise en place immédiate d'un dispositif d'accompagnement au changement pour l'ensemble des personnels concernés par la fusion, qui mobilise et impacte déjà de nombreux agents, parfois de manière conséquente ;
- le respect des engagements pris par le Gouvernement pour renforcer l'attractivité des métiers de l'ASN ;
- la mise en œuvre d'actions visant à garantir la compétence et l'efficacité de la future autorité, et à assurer un service public de qualité, proche du terrain, indépendant et équitable.

L'UNSP-FO soutient les personnels de l'ASN qui attendent le respect des engagements pris par le Gouvernement en matière d'attractivité et de conditions de travail pour faire face aux défis de la nouvelle gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

UNSP-FO est le seul syndicat représentatif de l'ASN qui porte la parole des personnels de cette structure.

Contact : CTP_UNSP_FO@asn.fr